

## Exposition « une école rêve la ville »

**Préfecture de la Manche**  
3, place de la Préfecture  
50009 SAINT LÔ Cedex  
tél. +33(0)2 33 75 49 50  
fax. +33(0)2 38 53 09 78  
[www.manche.gouv.fr](http://www.manche.gouv.fr)

*Démarche d'exploration urbaine et architecturale menée par les étudiants de 2ème année de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Normandie, coordonnée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Manche et soutenue par l'Etablissement Public Foncier (EPF) Normandie et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Manche. Exposition d'ébauches artistiques du 13 au 30 mai 2013 rue Torteron, suivie d'un forum public de présentation de la démarche et d'échange entre les étudiants, leurs professeurs et le public.*

## SOMMAIRE

---

- 1- Une réflexion de l'Etat sur le bâti de la Reconstruction**
- 2- Partager la démarche avec les Saint-Lois au travers d'une exposition**

# 1 – UNE REFLEXION DE L'ETAT SUR LE BATI DE LA RECONSTRUCTION

---

- L'hypercentre de Saint-Lô est exclusivement constitué de bâti de la reconstruction édifié sur une courte période. Il cristallise des préoccupations d'ordre architectural, technique et sociologique : il possède des qualités indéniables en raison de son échelle, de sa composition, mais en revanche, une amélioration de caractéristiques telles que l'isolation thermique et acoustique, le traitement des parties communes, l'accessibilité ou encore la diversité de l'offre (majorité de logements de petite taille) reste possible et offre des pistes de réflexion.



L'exposition proposée s'inscrit dans une démarche plus globale de la DDTM de la Manche qui vise à mettre en lumière les enjeux de ce centre ancien et à associer les partenaires concernés dans un triple objectif :

- Consciente de la nécessité de renforcer l'attractivité de son centre pour des publics nouveaux, la ville de Saint-Lô projette et a déjà réalisé des investissements en matière de traitement des espaces publics, de stationnement, de déplacement, de traitement des façades : la démarche apportera dans ce cadre des éléments d'aide à la décision pour appuyer la ville dans sa stratégie de rénovation.

- Le partenariat avec l'EPF Normandie ouvre à la ville des possibilités d'action foncière et d'ingénierie, tout particulièrement l'opportunité de réaliser une opération exemplaire de restructuration du bâti ancien.
- Enfin, la démarche, transposable sur d'autres centres anciens, vise à porter la réflexion au niveau national, notamment en matière d'inadéquation des dispositifs juridiques et financiers existants.

Au-delà de cette exploration urbaine et architecturale menée avec l'ENSA Normandie et l'EPF Normandie, la DDTM de la Manche en association avec le CAUE de la Manche mène en parallèle plusieurs actions pour alimenter une étude pluridisciplinaire :

- **Le marché de l'habitat de l'agglomération Saint-Loise et de son hypercentre** : deux études pilotées par la DDTM ont permis d'identifier des enjeux habitat avec un zoom sur les quartiers visés par la présente démarche.
- **Les perspectives de rénovation du parc de logements privés** du territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Lô ont été étudiées dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pilotée par la communauté d'agglomération.
- **Un diagnostic technique du bâti de la reconstruction** sur deux îlots représentatifs, prochainement complété par deux études acoustique et thermique.
- **Un travail de recherche administratif et juridique**, en liaison avec l'EPF Normandie, notamment sur le fonctionnement des copropriétés, outils et procédures mobilisables.

Dans le cadre de l'action présentée, les étudiants de seconde année à l'ENSA Normandie ont entamé un travail pédagogique. Il ne s'agit pas de faire du projet mais d'explorer dans une dimension pédagogique le processus d'intervention sur la ville et l'architecture dans une perspective d'amélioration du cadre de vie. Les étudiants sont venus à Saint-Lô en mars 2012, ont assisté à une présentation des enjeux architecturaux, techniques et urbains, et ont parcouru la ville avant d'être force de proposition. Les architectes enseignants à l'ENSA Normandie ont choisi quatre sites en raison de la diversité de leur potentiel et de leurs caractéristiques, de façon à proposer un sujet d'étude le plus riche possible aux étudiants et s'inscrivant dans la démarche pédagogique de l'école. Effectivement la mise en situation pré-professionnelle pour les étudiants est une richesse et fait partie des objectifs de formation des écoles d'architecture, à savoir articuler pratique et théorie.

# 1 – PARTAGER LA DEMARCHE AVEC LES SAINT-LOIS AU TRAVERS D'UNE EXPOSITION

---

Après avoir fait un travail théorique référentiel sur les typologies contemporaines de logement collectif (duplex, logement traversant, ...etc), après une période d'investigation sur le site ( analyse urbaine et paysagère), les étudiants ont proposé des pistes de projet sur les quatre sites choisis dans la ville, dans le cadre de leur cursus de deuxième année d'études.

En juin 2012, la directrice de l'ENSA Normandie avait invité la DDTM, la ville de Saint-Lô et l'EPF Normandie à découvrir les travaux des 116 étudiants de l'école. A la suite de cette présentation, à la fin du mois de janvier 2013, il a été décidé de partager le fruit de cette réflexion avec la population saint-loise afin de susciter la curiosité et la réflexion des habitants.



Les professeurs de l'ENSA Normandie ont sélectionné parmi les très nombreuses propositions des étudiants les travaux les plus représentatifs pour cette exposition publique.

Les projets, au nombre de 24, sont disposés sur des panneaux le long de la rue Torteron. L'exposition est explicitée sur des panneaux spécifiques placés aux extrémités. En complément, les maquettes des projets ont été installées à l'hôtel de ville, et seront également visibles lors d'un forum public, ouvert à tous, le 30 mai 2013, en présence des étudiants et des enseignants de l'ENSA Normandie.

*Cette réflexion autour de la réoccupation de sites par des projets neufs pourrait être suivie d'un travail axé sur la réhabilitation de sites rénovés, avec des étudiants plus chevronnés.*

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

---

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)  
Service Habitat Construction Ville  
477 Boulevard de la Dollée  
BP 60355  
50015 SAINT-LÔ cedex

## **CONTACT PRESSE SDCI | DDTM |**

Agnès PETIT  
tél. +33(0)2 33 77 52 01  
[agnes.petit@manche.gouv.fr](mailto:agnes.petit@manche.gouv.fr)  
[www.manche.gouv.fr](http://www.manche.gouv.fr)